



# GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Vous aussi, obtenez le label anti-gaspillage alimentaire !

Chaque année en France, près de 9 millions de tonnes de denrées alimentaires sont gaspillées tout au long de la chaîne alimentaire (Eurostat, 2022).

Le gaspillage alimentaire contribue au changement climatique et exerce une pression considérable et inutile sur les ressources naturelles, les écosystèmes et la biodiversité. En plus d'être un non-sens écologique, le gaspillage alimentaire est un non-sens éthique, économique et social.

Pour lutter contre ce fléau, la France a fixé un objectif de réduction du gaspillage alimentaire de moitié en 2025 pour les secteurs de la distribution et de la restauration collective.

Nous devons poursuivre nos efforts collectifs, car le rôle de chacun est décisif : c'est uniquement par une mobilisation de tous que pourront s'opérer des changements de pratiques à grande échelle.

Afin de reconnaître l'engagement des magasins ou établissements et de permettre aux consommateurs de faire un choix éclairé, l'État lance le label anti-gaspillage alimentaire.

L'objectif de ce label est de mettre en avant les acteurs de la chaîne alimentaire qui, par leurs pratiques de métier, leurs efforts de sensibilisation et de formation, comme leurs innovations parviennent à réduire sensiblement le gaspillage alimentaire.

Pour acquérir ce label, il faudra répondre à des exigences requises sur l'ensemble des activités d'une structure : de la politique commerciale, des approvisionnements et des achats de denrées alimentaires, jusqu'à la commercialisation et la gestion des invendus.

Il convient de souligner la valorisation de certaines actions, à l'instar des actions de prévention du gaspillage alimentaire et de la qualité du don.

Le label national anti-gaspillage alimentaire peut être obtenu avec 3 niveaux de progression, identifiables par un nombre d'étoiles, pour valoriser les efforts déjà faits et inciter les acteurs à s'améliorer.

**Le niveau 1 étoile** atteste d'un engagement dans la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

**Le niveau 2 étoiles** atteste d'une maîtrise de la lutte contre le gaspillage alimentaire

**Le niveau 3 étoiles** atteste de l'atteinte d'un niveau exemplaire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ce dispositif permettra in fine d'orienter les choix des consommateurs et de créer une dynamique vertueuse pour toutes les entreprises engagées.

## Comment candidater ?

Pour recevoir les renseignements sur la procédure d'agrément, envoyez une demande à : [label-anti-gaspillage-alimentaire.sdppd.sevs.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:label-anti-gaspillage-alimentaire.sdppd.sevs.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)

Trouvez davantage d'informations sur la page : <https://www.ecologie.gouv.fr/label-national-antigaspillage-alimentaire>